

Communiqué du syndicat SUD Aérien Solidaires : **Harcèlement et agressions sexuelles à Air France et dans d'autres entreprises de l'aérien : Le silence doit cesser, la révolte commence !**

Le harcèlement sexuel et les agressions à Air France, mais aussi dans d'autres entreprises du secteur aérien, ne sont pas des faits isolés. Ils font partie d'une réalité quotidienne que de trop nombreuses salariées subissent en silence. Comme le rapporte **France Info**, des témoignages déchirants ont été partagés par des salariées d'Air France. Des paroles comme : "**J'ai été touchée de façon répétée, sans jamais pouvoir me défendre.**" Ou encore : "**On m'a souvent insultée, et quand j'ai voulu en parler, on m'a fait comprendre que ce n'était pas grave.**" Ces témoignages, loin d'être isolés, reflètent un système où les violences sexistes et sexuelles sont banalisées et où les victimes sont souvent ignorées ou réduites au silence.

Nous en avons assez !

Les agresseurs sont protégés, les victimes sont invisibilisées, et le système hiérarchique reste indifférent. Ce n'est pas un hasard si ces violences sont omniprésentes dans l'aérien et ailleurs, c'est le reflet d'une organisation du travail qui préfère protéger les agresseurs plutôt que les victimes. Les témoignages se multiplient, et il est clair qu'il faut **mettre fin à cette culture du silence et de l'impunité**. Les travailleuses du secteur aérien, qu'elles soient à Air France ou dans d'autres entreprises, ont droit au respect et à la sécurité.

Ce que nous exigeons :

1. **Des procédures de signalement efficaces**, accessibles et sécurisées, afin que les victimes puissent dénoncer ces violences sans crainte de représailles.
2. **Des sanctions fermes et immédiates** contre les agresseurs, pas des avertissements ou des mesures symboliques qui n'empêchent pas la répétition des faits.
3. **Des formations obligatoires pour tous les salariés**, de la base à la direction, pour lutter contre le harcèlement et promouvoir un environnement de travail respectueux et égalitaire.
4. **La fin du silence et de l'impunité** : chaque agresseur doit être dénoncé, chaque victime doit être entendue, crue et soutenue.



Le 8 mars 2025 : Unissons-nous pour briser l'impunité !

À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, nous appelons **tous les salarié.e.s du secteur aérien, d'Air France et des autres entreprises, à se lever ensemble** pour mettre un terme à ces violences et revendiquer la fin de l'impunité. Le 8 mars sera une **journée de résistance collective**, pour exiger un changement radical et immédiat. Nous ne demandons pas des promesses vides, mais des actions concrètes.

Ce 8 mars, **levons-nous ensemble** pour dire **NON au harcèlement, NON aux agressions, NON à l'impunité** et, **OUI à un environnement de travail où le respect et la dignité de chaque salariée sont garantis**.

SUD Aérien Solidaires se battra sans relâche pour la fin du harcèlement et des agressions dans le secteur aérien, quel que soit l'employeur.

Tout employeur a une obligation de protection et de sécurité envers les salariés.

Aucune victime ne doit rester seule. Ensemble, tout est possible !